

test en droit consitutionnel

Par **angelina87**, le **19/10/2009** à **17:10**

bonjour, je suis en LS1 et vendredi je passe un test de apacié réunissant les matières de droit civil, droit constitutionnel et histoire du droit. j'aurai aimé savoir quel genre de test il s'agit ? merci par avance de vos réponses

Par **mathou**, le **19/10/2009** à **18:10**

Un test de capacité ? Que t'a-t-on dit précisément ?

Ca pourrait être un galop d'essai, une colle ou un simple teste avec des définitions ou des cas pratiques.

Par **Morsula**, le **20/10/2009** à **10:28**

Bonjour,

N'hésitez pas à contacter vos chargés de TD ou vos enseignants quand c'est possible. Certains répondent volontiers aux questions que se posent les étudiant-e-s. Je dois dire que pour ma part je n'ai jamais entendu parlé de test de capacité mais de galops d'essai de colles et de devoirs sur table.

Par **jeeecy**, le **20/10/2009** à **10:56**

A mon avis, angelina87 est en capacité et doit passer un test ;) image not found or type unknown

enfin c'est comme cela que je comprends sa question

Par **Morsula**, le **20/10/2009** à **13:25**

Elle a renseignée son année d'études comme étant en... Licence image not found or type unknown

Par **angelina87**, le **21/10/2009** à **10:59**

je suis bien en 1ère année de licence. il s'agit d'un test de capacité sur tout ce qu'on a vu en droit constitutionnel, droit civil et introduction historique au droit. en fait, à partir de ce test, des groupes seront réalisés en fonction de leur résultat. 4 groupes pour être plus précise. Mais à part ça je vois que c'est tout nouveau...je pense que cela vient du fait que l'an passé il n'y a eu que 30% de réussite...